

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION RÉGIONALE  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET  
DE LA COHESION SOCIALE DE  
FRANCHE-COMTÉ

Pôle « FORMATIONS, CERTIFICATIONS,  
PROFESSIONS, EMPLOIS »

Contact : Bénédicte BONNET benedicte.bonnet@drjscs.gouv.fr

FICHE N°2

LES STRATEGIES NATIONALES

> **La 1<sup>ère</sup> stratégie nationale :**

C'est le Grenelle de l'environnement qui a amené la création de la première stratégie nationale pour le développement durable. Celle-ci est définie en cohérence avec la stratégie européenne de développement durable.

La première **stratégie nationale pour le développement durable** a commencé en 2010 pour s'achever en 2013.

> **La 2<sup>e</sup> stratégie nationale :**

Elle a été validée le 4 février 2015 en conseil des ministres.

Elle s'intitule : **stratégie nationale pour la transition écologique vers un développement durable**. Elle est prévue pour la période 2015-2020.

L'introduction du document de présentation de cette 2<sup>e</sup> stratégie énonce les quatre enjeux écologiques majeurs qui sont clairement positionnés comme porte d'entrée de la 2<sup>e</sup> stratégie nationale.

- le changement climatique
- la perte accélérée de biodiversité
- la raréfaction des ressources
- la multiplication des risques sanitaires

> **Pour aller plus loin : la conférence Paris 2015 sur le changement climatique**



Les conclusions des travaux du Groupe d'Experts International sur l'Evolution du Climat ont largement démontré que l'intensification du dérèglement climatique due à l'activité humaine était une certitude et que le scénario de l'inaction aurait des conséquences catastrophiques. Le rapport 2014 du Programme des Nations unies pour le développement alerte déjà sur le ralentissement du développement humain en partie lié au dérèglement climatique et ses effets, notamment à l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles. La transformation de nos économies et de nos sociétés pour un monde décarbonné est aujourd'hui un impératif : c'est bien de l'avenir de l'humanité dont il est question.

La conférence internationale organisée à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, que l'on appelle aussi **Paris 2015**, sera l'une des plus grandes conférences internationales organisées sur le territoire français. Elle doit aboutir à l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat pour maintenir l'augmentation de la température globale en deçà de 2°C.

La France s'est engagée à réaliser sa propre transition énergétique. **Le projet de loi sur la transition énergétique pour une croissance verte** a été débattu au Parlement à l'automne 2014 et sera mis en œuvre cette année. Il établit une série de grands objectifs :

- D'ici à 2030 : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40%, réduire la consommation d'énergies fossiles de 30% et augmenter la part d'énergies renouvelables à 32% ;
- D'ici à 2050 : réduire la consommation totale d'énergie de 50% et réduire les émissions de GES de 75% par rapport à 1990.

*Extrait du site : [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)*